

BREVES HEBDOMADAIRES

CHINE CONTINENTALE

CONJONCTURE ([ici](#))

Croissance : poursuite du rebond à +4,9% en g.a. au T3 2020 contre +3,2% au T2 2020, tout en étant en-deçà du consensus (5,4% en g.a.)

Production industrielle : poursuite de la normalisation de la production industrielle (+1,2% sur les neuf premiers mois de l'année)

Ventes au détail : -7,2% au cours des neuf premiers mois de 2020

Investissements en capital fixe : +0,8% sur les neuf premiers mois de l'année

Immobilier : poursuite de l'investissement en construction, dans un contexte de poursuite de la hausse des prix sur le marché de l'immobilier ancien

Chômage : recul du taux de chômage urbain (5,4% en septembre contre 5,6% en août)

Finances publiques : la moindre contraction des recettes publiques se confirme en septembre

BANQUE ET FINANCE ([ici](#))

Réglementation : la Chine dévoile une refonte majeure de la loi sur les banques commerciales

Marché financier : la CSRC valide l'introduction en bourse d'Ant Group sur le STAR Market de Shanghai

Marché des changes : poursuite de la forte appréciation du yuan contre dollar, à son plus haut niveau depuis juillet 2018, malgré la mesure prise par la PBoC la semaine dernière

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE ([ici](#))

Investissements étrangers : +23,8 % de flux d'IDE entrants en septembre

Relation Chine-Australie : les usines chinoises de coton « découragées » par le gouvernement d'utiliser du coton australien

Antidumping : la Chine impose des mesures antidumping sur les importations de caoutchouc des États-Unis, de la Corée du Sud et de l'UE

CLIMAT DES AFFAIRES ([ici](#))

Contrôle des exportations : la loi sur le contrôle des exportations a été adoptée

Propriété intellectuelle : Le 4ème amendement de la loi sur les brevets adopté par le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire le 17 octobre 2020.

INDUSTRIE ET NUMERIQUE ([ici](#))

Marché de la distribution : Alibaba prend le contrôle des activités d'Auchan en Chine

Semi-conducteurs : la NDRC reconnaît l'inefficacité et la fragmentation de l'industrie nationale de puces électroniques

Technologie quantique : Xi Jinping appelle à développer urgemment la recherche lors d'une session d'étude du Politburo

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS ([ici](#))

Prévention des risques : la Chine adopte sa première loi sur la biosécurité

Transport aérien : le trafic international en Chine est toujours fortement perturbé

Transport aérien : China Eastern reçoit 31 Mds CNY (3,9 Mds EUR) de liquidités provenant de divers fonds publics



Transports : les statistiques du transport de fret en août 2020 montrent l'atteinte d'un plateau
Aéronautique : visite du directeur de l'Administration de l'aviation civile de Chine chez COMAC
Environnement : lancement de la 7^{ème} édition du mois franco-chinois de l'environnement

ACTUALITES REGIONALES ([ici](#))

Sud-Ouest : La croissance économique de la région reste au-dessus de la moyenne nationale sur les trois premiers trimestres.

Chongqing : Ouverture d'un centre national de certification des fintechs.

Hubei : le PIB de la province, la plus touchée par l'épidémie de Covid-19, chute de -10,4% sur les neuf premiers de l'année.

Réalité virtuelle : 3^e conférence mondiale de la réalité virtuelle de Nanchang avec la participation du vice premier ministre Liu He.

HONG KONG ET MACAO ([ici](#))

Place financière : Ant Group (Alipay) a reçu l'autorisation du régulateur chinois (CSRC) pour se coter à Hong Kong ;

Politique de change : le projet d'IPO d'Ant Group continue d'accroître la demande pour le dollar de Hong Kong ;

Aérien : Cathay Pacific engage un plan de restructuration et annonce la suppression de 24% de ses effectifs ;

Endettement du secteur privé : la dette du secteur privé (hors institutions financières) a atteint le montant record de 1 410 Mds USD au T1-2020 ;

Chômage : le taux de chômage atteint 6,4% sur la période de juillet à septembre, son plus haut niveau en 16 ans ;

Loi de sécurité nationale : l'Autorité Monétaire et l'Association des banques invitent les banques à signaler leurs soupçons ou connaissances d'infractions à la NSL ;

Covid 19 : le gouvernement hongkongais ajoute à partir du 26 octobre la France (et la Russie) à la liste des pays « à haut risque » en raison de leur situation sanitaire.

TAIWAN ([ici](#))

Croissance de l'économie : le CIER revoit ses prévisions à la hausse pour 2020

Export : nouvelle hausse de la demande externe adressée à Taïwan au mois de septembre

IDE : point sur les investissements au cours des neuf premiers mois 2020

Renouvelables : le comité national de développement annonce la création d'un fonds de garantie

MONGOLIE ([ici](#))

Reprise de l'activité minière : 5 millions de tonnes de charbon exportées en septembre 2020

Mesure sociale : octroi de nouveaux prêts hypothécaires à 6%, subventionnés par la Banque centrale

CONJONCTURE

Croissance : poursuite du rebond à +4,9% en g.a. au T3 2020 contre +3,2% au T2 2020, tout en étant en-deçà du consensus (5,4% en g.a.)

Le Bureau national des statistiques a publié le 19 octobre les chiffres préliminaires pour la croissance du PIB en volume au troisième trimestre. La reprise s'est poursuivie à +4,9% en glissement annuel contre +3,2% au T2, tout en s'inscrivant nettement en-deçà du consensus de marché (5,4% attendus). La contribution de la consommation interne à la croissance redevient positive à +1,7% au T3 (alors qu'elle était négative à hauteur de -2,2), celle de l'investissement s'établit à 2,6% (contre 5% au T2), la contribution externe restant stable (0,6% contre 0,5%). La Chine affiche ainsi une légère croissance de +0,7% au cours des neuf premiers mois de l'année 2020.

Du côté de l'offre, le secteur secondaire enregistre la reprise la plus marquée, à +6,0% au T3 contre +4,7% au T2 2020, à la faveur de la dynamique de la production industrielle (cf. infra). Le secteur primaire et le secteur des services rebondissent également à, respectivement, +3,9% au T3 et +4,3% contre +3,3% et +1,9% au T2. Aux trois premiers trimestres, le secteur primaire affiche la croissance la plus importante, à +2,3% alors que le secteur secondaire et le secteur des services, notamment ceux liés à la consommation des ménages, qui ont subi l'incidence la plus forte du Covid-19, se trouvent encore en retrait par rapport à leur tendance de long terme, affichant des taux de croissance modérés à +0,9% et à +0,4% respectivement.

Pour mémoire, compte tenu de la reprise à l'œuvre de l'économie chinoise, le FMI a augmenté ses prévisions de croissance de la Chine à +1,9% pour 2020 et à +8,2% pour 2021 dans son *World Economic Outlook* publié la semaine dernière. Le gouverneur de la PBoC, Yi Gang, a déclaré le 18 octobre que l'économie chinoise enregistrerait probablement une progression du PIB en volume de quelque 2% cette année.

Production industrielle : poursuite de la normalisation de la production industrielle (+1,2% sur les neuf premiers mois de l'année)

En septembre, la croissance de la production industrielle (en valeur ajoutée) poursuit sa normalisation à +6,9% en g.a. contre +5,6% en août (croissance positive pour le 6^{ème} mois consécutif). Cette amélioration est notamment imputable au secteur manufacturier et au secteur de l'énergie, du thermique et du gaz qui présentent respectivement une croissance de +7,6% et +4,5% en septembre en g.a. On note par ailleurs la poursuite du rebond de la production des entreprises d'Etat (+6,5% en septembre en g.a. contre +5,2% en août) ainsi qu'une accélération de celle des entreprises privées (+7,9% en septembre contre +5,7% en août).

Au cours des trois premiers trimestres, la Chine affiche une croissance positive de 1,2% en g.a. pour la production industrielle, contre -1,3% en g.a. au S1. La reprise est confortée au T3 avec une croissance de +5,8% contre +4,4% au T2. Au cours des neuf premiers mois, cette amélioration est notamment imputable au secteur manufacturier qui connaît une croissance de +1,7% en g.a. (tirée notamment par la croissance du sous-secteur des hautes technologies de +5,9%).

Ventes au détail : -7,2% au cours des neuf premiers mois de 2020

Les ventes au détail enregistrent une forte croissance de +3,3% en g.a. en septembre contre +0,5% en août, après une période de contraction continue de janvier à juillet. Malgré une contraction

persistante, l'amélioration de la reprise du secteur de la restauration se confirme, à -2,9% en septembre, contre -7% en août. Hors secteur automobile, les ventes au détail augmentent de 2,4% en septembre. Au cours des trois premiers trimestres, les ventes au détail affichent une baisse importante de 7,2% en g.a. (contre -11,4% au S1), au sein de laquelle la restauration se distingue, avec une forte contraction de -23,9%. En outre, la consommation réelle par habitant (déflétée de l'inflation) recule de -6,6% au cours des trois premiers trimestres. Le revenu disponible réel par habitant (déflaté de l'inflation) augmente de 0,6% au cours des trois premiers trimestres contre une baisse de -1,3% au S1 2020.

Investissements en capital fixe : +0,8% sur les neuf premiers mois de l'année

Au cours des trois premiers trimestres, les investissements bruts en capital fixe enregistrent pour la première fois une croissance positive, de +0,8% (contre une contraction faible de 0,3% au cours des huit premiers mois), grâce notamment aux investissements en infrastructures (+0,2% contre -0,3% sur les huit premiers mois) et aux investissements manufacturiers (-6,5% contre -8,1% sur les huit premiers mois). Le rôle joué par les entités publiques est prépondérant (+4% contre +3,2% sur les huit premiers mois), alors que les investissements privés enregistrent une moindre contraction (-1,5% contre -2,8% sur les huit premiers mois).

Immobilier : poursuite de l'investissement en construction, dans un contexte de poursuite de la hausse des prix sur le marché de l'immobilier ancien

Les investissements immobiliers continuent leur reprise en septembre en enregistrant une croissance de +5,6% entre janvier et septembre contre +4,6% entre janvier et août. Les ventes immobilières en termes de superficie vendue se sont moins contractées entre janvier et septembre que sur les huit premiers mois (de -1,8% contre -3,3%) et les ventes en termes de chiffre d'affaires enregistrent une accélération de la croissance (de +3,7% contre +1,6%).

En septembre, les prix des logements anciens dans les principales villes chinoises (Pékin, Shanghai, Shenzhen et Canton) continuent d'augmenter (à +7,4% en g.a. contre +6,9% en août). Dans les 31 villes de rang 2, la croissance des prix des logements anciens se stabilise à +2,0% en septembre. Dans les 35 villes de rang 3, la hausse des prix des logements anciens se stabilise à +1,7% contre +1,8% en août. On observe par ailleurs que le nombre de villes signalant une augmentation mensuelle des prix des logements anciens est en hausse (50 sur 70 en septembre contre 47 en août).

Chômage : recul du taux de chômage urbain (5,4% en septembre contre 5,6% en août)

En septembre, le taux de chômage urbain, qui ne reflète qu'imparfaitement la situation réelle du marché du travail, poursuit sa réduction à 5,4% contre 5,6% en août. Au cours des trois premiers trimestres, les nouveaux emplois créés ont atteint 8,98M (contre près de 11 M sur la même période de 2019). Le NBS souligne ainsi que l'objectif fixé par le gouvernement lors des Lianghui de créer 9M de nouveaux emplois en 2020, est atteint à 99,8%. *Nota Bene* : ce chiffre ne reflète notamment pas la hausse de certains segments, comme celui des jeunes diplômés, dont le taux de chômage serait supérieur de 4 points de pourcentage à celui constaté un an auparavant.

Finances publiques : la moindre contraction des recettes publiques se confirme en septembre

Au cours des trois premiers trimestres, les recettes publiques ont diminué de 6,4% en g.a. Ce recul, imputable au ralentissement de l'activité économique et de la consommation des ménages sur la



période ainsi qu'aux exonérations/réductions d'impôts pour les entreprises en difficulté durant l'épidémie, s'inscrit cependant dans une dynamique de moindre contraction depuis juin (-10,8% au S1 et -7,5% de janvier à août). En septembre, les recettes publiques enregistrent un taux de croissance positif - pour le quatrième mois consécutif - à +4,5%, principalement en raison de l'accélération continue de la croissance de la production industrielle. Les recettes fiscales et les recettes non-fiscales se contractent respectivement de 6,4% et 6,7% (contre -7,6% et -7% de janvier à août). Il convient également de noter que les droits de timbre continuent de progresser fortement à +30,3% en g.a. (contre +27,6% entre janvier et août dans un contexte de marché boursier nettement haussier en juillet), la perception des droits de timbre sur les titres augmentant de +53,4% contre +48,6% entre janvier et août. Par ailleurs, en ce qui concerne les impôts sur la propriété immobilière (droits de mutation), les recettes fiscales rebondissent à +7,7% en g.a. après une période de contraction en début d'année (-2,4% au S1), en liaison avec le retour à un marché immobilier dynamique.

Au cours des trois premiers trimestres, les dépenses publiques reculent de 1,9% en g.a. (contre -2,1% de janvier à août et -5,8% au S1). S'agissant des Special purpose bonds dont le quota pour 2020 avait été fixé à 3 750 Mds RMB durant les Lianghui en mai, jusqu'à présent, 3 550 Mds RMB ont été accordés aux gouvernements locaux. Au 30 septembre, 3365 Mds RMB de cette enveloppe ont été émis, représentant 95% du quota accordé, soit une croissance de +58% en g.a. En septembre 2020, le taux d'intérêt moyen sur ces obligations était de 3,61%.

Selon les annonces de Wang Keping, représentant du MOF, les 200 milliards restants sur l'enveloppe totale des 3750 Mds RMB seront alloués à la reconstitution du capital des petites et moyennes banques afin de limiter les risques bancaires. Pour rappel, quelque 4000 petites et moyennes banques locales, dont la situation financière demeure sujette à caution, deviendront probablement insuffisamment capitalisées au regard des engagements. Au T2 2020, les ratios d'adéquation des fonds propres des banques urbaines et des banques rurales étaient respectivement de 12,56% et 12,23%, certes supérieurs au ratio réglementaire de 10,5%, tout en étant très en-deçà du niveau moyen des banques commerciales (14,21%).

Retour au sommaire ([ici](#))

BANQUE ET FINANCE

Réglementation : la Chine dévoile une refonte majeure de la loi sur les banques commerciales

La PBoC a publié le 16 octobre un projet de révision de la loi sur les banques commerciales promulguée il y a 25 ans, en élargissant le champ d'application de la loi et en améliorant les mécanismes de sortie du marché pour les banques commerciales. Ces révisions précisent que les *policy-banks*, les banques coopératives rurales, les sociétés financières qui gèrent les activités bancaires commerciales et les banques étrangères sont toutes soumises au champ d'application de la nouvelle loi. Les révisions prévoient également un mécanisme de notation et d'atténuation des risques, définissant des mesures pour les banques commerciales en matière d'alerte aux risques, de restructuration et les prises de contrôle en cas de faillites, avec un processus similaire à la prise de contrôle de *Baoshang Bank* par le régulateur en mai 2019. Le capital social requis pour créer une banque a considérablement augmenté. La limite minimale afférente aux banques commerciales nationales a été portée de 1 Md RMB à 10 Mds RMB, celle relative aux banques commerciales urbaines de 100M à 1 Md RMB et celle des banques commerciales rurales de 50M à 100M RMB.

La loi actuelle sur les banques commerciales adoptée en 1995 a été révisée deux fois, en 2003 et 2015. De nombreuses dispositions n'ont pas été adaptées aux besoins réels. Les récents renflouements des banques, notamment *Baoshang Bank*, *Bank of Jinzhou* et *Hengfeng Bank*, mettent en évidence les défauts de gestion dans les banques commerciales, en particulier les petites et moyennes banques, et les problèmes impliquant les principaux actionnaires.

Marché financier : la CSRC valide l'introduction en bourse d'Ant Group sur le STAR Market de Shanghai

La CSRC a approuvé l'introduction en bourse d'Ant Group, filiale financière du géant du commerce en ligne Alibaba, sur la Bourse de Shanghai le mercredi 21 octobre. Pour rappel, Ant Group avait déposé en août une demande d'IPO sur les places boursières de Hongkong et Shanghai, dans le cadre du SSE STAR Market, s'agissant de Shanghai. Pour rappel, s'agissant des fonds levés à Hong Kong, les autorités de régulation boursières chinoise et hongkongaise avaient donné leur accord le 19 octobre. Les procédures réglementaires devraient être parachevées sous 10 jours pour une levée de fonds effective courant novembre. Selon Caixin, le groupe pourrait lever jusqu'à 35 Mds USD via cette double cotation, qui constituerait la plus grosse introduction en bourse depuis celle d'Aramco, à Ryad en décembre 2019, pour 29,4 Mds d'USD. Les estimations de valorisation boursière d'Ant Group sont comprises entre 1700 Mds et 2500 Mds RMB.

Marché des changes : poursuite de la forte appréciation du yuan contre dollar, à son plus haut niveau depuis juillet 2018, malgré la mesure prise par la PBoC la semaine dernière

Malgré la mesure appliquée par la PBoC en début de semaine dernière et relative à la levée du ratio de réserves appliquées aux opérations de change à terme, le yuan continue de s'apprécier face au dollar en atteignant le 22 octobre un niveau record de 6,65 RMB pour un dollar, soit son plus haut depuis juillet 2018, en hausse de +7,8% depuis fin mai (cette appréciation est cependant à relativiser au regard de l'évolution de l'indice CFETS, qui s'est apprécié d'environ 2% de fin mai à 95,08 le 16 octobre).

Cette appréciation du yuan est soutenue notamment par les perspectives favorables de reprise économique en Chine; le maintien d'un différentiel de taux élevé entre les obligations gouvernementales chinoises (CGB) à 10 ans et les titres américains de même nature (262 pdb de différentiel le 23 octobre) ; les entrées de capitaux favorisées par la poursuite des mesures d'ouverture



des marchés financiers chinois aux non-résidents (629 Mds RMB de nouveaux achats des obligations chinoises par les non-résidents entre mai et septembre, soit presque deux fois plus que la même période de l'année 2019 ; et 278 Mds RMB de flux de capitaux entrants nets via les *Stock Connect* depuis mai).

Retour au sommaire ([ici](#))

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

IDE : +23,8 % de flux d'IDE entrants en septembre

D'après les données du Ministère du Commerce (MofCom), les flux d'investissements étrangers (IDE) entrants ont continué leur ascension en septembre (+23,8 % en g.a. à 14,3 Mds USD) après des mois de juillet et août particulièrement dynamiques (+12,2 % et +14,9 % respectivement). Les flux entrants ont augmenté (+2,5 % à 103 Mds USD) sur les 9 premiers mois de 2020 malgré une baisse importante en février (-27,4 %) et en mars (-16,5 %).

Les flux en provenance de Hong Kong, principale porte d'entrée des investissements en Chine continentale, ont augmenté de 11,0 % (à 79,5 Mds USD) sur les 9 premiers mois de 2020. Ceux en provenance des Pays-Bas ont augmenté de 150,0 % (à 2,3 Mds USD).

Les flux d'IDE sortants ont quant à eux diminué de 0,6 % (à 78,9 Mds USD) sur les 9 premiers mois.

Relation Chine-Australie : les usines chinoises de coton « découragées » par le gouvernement d'utiliser du coton australien

Le 16 octobre, deux associations australiennes de l'industrie du coton [ont confirmé](#) que la Commission Nationale du Développement et de la Réforme (NDRC) de la Chine avait récemment « découragé », sans aucune annonce officielle, l'utilisation de coton australien par les usines chinoises.

Conformément à ses engagements à l'OMC, la Chine est contrainte de fixer chaque année un quota de 894 000 tonnes d'importations de coton soumis à un droit de douane de 1 %.

De plus, afin de répondre à la demande de l'industrie textile intérieure, la NDRC attribue chaque année un quota supplémentaire soumis à des « droits de douane glissants » compris entre 5 % et 40 %. En 2018 et 2019, ce quota supplémentaire était de 800 000 tonnes et de seulement 400 000 tonnes en 2020. (Voir le tableau ci-dessous).

En tonnes	Quota (initial+ supplémentaire)	Importation réelle
2018	1 694 000	1 580 000
2019	1 694 000	1 840 000
2020	1 294 000	1 180 000 sur les 8 premiers mois

« Ce qui nous préoccupe, c'est que certains rapports indiquent que des fonctionnaires chinois disent aux industriels de ne pas donner au coton australien la possibilité de participer à ce quota initial », [a prononcé](#) un représentant d'une association australienne du coton.

En 2019, près de 65 % (750 M USD) des exportations de coton australien était à destination de la Chine. Cela incident intervient dans un contexte de tensions sino-australiennes ayant déjà impacté d'autres importations australiennes tels que le bœuf, l'orge, le vin et le charbon.

Antidumping : la Chine impose des mesures antidumping sur les importations de caoutchouc des États-Unis, de la Corée du Sud et de l'UE

Le ministère du Commerce (MofCom) a décidé dans sa [décision](#) préliminaire d'imposer des droits antidumping à partir du 28 octobre sur les **caoutchoucs EPDM** (éthylène-propylène-diène monomère) en provenance de l'Union européenne, des États-Unis et de la Corée du sud. L'enquête a débuté le [19 juin 2019](#).

Les droits antidumping sont de :

Nom de l'entreprise	Origine de l'entreprise	Taux de droit
ExxonMobil Chemical France	France	14,7 %
ARLANXEO Netherlands B.V.	Pays-Bas	18,1 %
Versalis S.p.A. (Sassalis)	Italie	16,5 %
Autres entreprises de l'UE	UE	31,7 %
Exxon Mobil Corporation	Etats-Unis	214,9 %
ARLANXEO USA LLC	Etats-Unis	219,8 %
Lion Copolymer Geismar, LLC	Etats-Unis	219,8 %
Autres entreprises américaines	Etats-Unis	222,0 %
KUMHO POLYCHEM Co., Ltd	Corée du sud	12,5 %
Lotte Versalis Elastomers Co.,Ltd.	Corée du sud	21,1 %
Autres entreprises sud-coréennes	Corée du sud	24,5 %

Les parties concernées ont 10 jours pour présenter leurs observations au MofCom à compter du 23 octobre 2020.

Retour au sommaire ([ici](#))

CLIMAT DES AFFAIRES

Contrôle des exportations : la loi sur le contrôle des exportations a été adoptée.

L'Assemblée Nationale Populaire (ANP) a adopté la [loi](#) sur le contrôle des exportations le 17 octobre, elle entrera en vigueur le 1^{er} décembre. Il était attendu selon certains experts que la loi soit publiée début 2021, l'escalade des tensions sino-américaine semble avoir poussé la Chine à riposter en adoptant la loi plus tôt que prévu et en insérant des dispositions plus strictes par rapport aux projets de lois. La loi, qui s'inspire de la législation américaine en la matière, est extraterritoriale et met l'accent sur « le maintien de l'intérêt et de la sécurité nationale ». Les listes de produits (biens, technologies ou services) restreints à l'exportation ainsi que les règlements d'applications restent encore à être publiés.

La loi définitive semble confirmer le fait qu'elle puisse constituer un (1) outil politique et (2) participer au découplage technologique entre la Chine et les Etats-Unis.

(1) Présent dans le premier projet de loi de 2017 puis retiré lors de la seconde version de décembre 2019 suite au « réchauffement » des relations sino-américaines, **l'article de « réciprocité négative » est réapparu** dans la version finale. Il dispose que la Chine peut prendre des mesures réciproques si un ou plusieurs pays « abusent » de leurs contrôles à l'exportation, en portant atteinte à la sécurité du pays et aux intérêts nationaux.

L'autorité nationale de contrôle des exportations peut également « temporairement », jusqu'à deux ans, **mettre en œuvre des contrôles sur des produits absents des listes de contrôle des exportations**.

(2) La « **documentation technique** » a été ajoutée aux biens contrôlés, ce terme flou et « fourre-tout » donne à l'administration chinoise une liberté d'appréciation encore plus importante. L'ajout à la loi des algorithmes et des drones, suggéré par un membre de l'ANP, n'a pas été fait – le terme « documentation technique » semble les englober d'après certains juristes.

(3) Autres nouveautés :

-La loi prévoit que les importateurs ou utilisateurs finaux présents sur la liste peuvent demander auprès des autorités d'y être retiré. De plus, il est prévu que lors de circonstances exceptionnelles, les exportateurs peuvent faire une demande de licence d'exportation afin d'exporter aux importateurs ou utilisateurs finaux présents sur la liste.

-La loi enjoint l'administration de contrôle des exportations à guider les entreprises des secteurs concernés lors de la mise en place du mécanisme interne de *compliance*.

-La loi mentionne que des sanctions pénales seront imposées en cas d'exportation sans autorisation de biens contrôlés.

Le 4^{ème} amendement de la loi sur les brevets adopté par le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire le 17 octobre 2020.

Lors de sa 22^{ème} session en date du 17 octobre 2020, le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire a adopté 7 propositions de lois. Parmi elles figure le 4^{ème} amendement de la loi sur les brevets, attendu de longue date et qui entrera en vigueur le 1^{er} juin 2021.

L'adoption de ce 4^{ème} amendement, qui avait déjà fait l'objet de plusieurs projets (le premier remonte à 2012), constitue une avancée positive pour les professionnels et les titulaires de droits qui l'attendaient depuis plusieurs années. Les évolutions qu'il apporte, notamment dans le domaine pharmaceutique, témoignent de la volonté de la Chine de s'accorder aux standards internationaux et de renforcer toujours davantage son système de PI pour encourager l'innovation. Ce texte gagnerait



cependant à être complété sur plusieurs aspects et il faudra pour cela attendre les règlements d'application et autres lignes directrices qui devraient apporter des éléments d'analyse supplémentaires.

Parmi les points importants à retenir de cet amendement, on peut noter un allongement de la durée de protection des brevets de design de 10 à 15 ans pour permettre à la Chine une mise en conformité avec le système de La Haye ; des modifications en matière de brevets pharmaceutiques (avec notamment des possibilités d'extension de protection pour compenser les procédures d'obtention d'autorisation de mise sur le marché et la mise en place d'un système de patent linkage) ; une augmentation des plafonds de dommages et intérêts et l'introduction des dommages et intérêts punitifs.

Quant aux prochaines échéances législatives à venir en matière de propriété intellectuelle, la loi sur le droit d'auteur sera vraisemblablement le prochain changement d'importance, puisqu'elle figurait, aux côtés de la loi sur les brevets, dans le plan de travail du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Populaire pour 2020.

Retour au sommaire ([ici](#))

INDUSTRIE ET NUMERIQUE

Marché de la distribution : Alibaba prend le contrôle des activités d'Auchan en Chine.

Le 19 octobre, Alibaba a annoncé l'acquisition des actifs d'Auchan en Chine pour 3,1 Mds EUR. Alibaba, via sa filiale China International Capital Corporation, a fait l'acquisition de 70,94% des parts d'A-RT, qui contrôle lui-même 51% de l'actionnariat de Sun Art Retail Group, société regroupant depuis 2010 les actifs chinois d'Auchan et de son partenaire RT-Mart. Le même jour, Alibaba a déposé une offre publique d'achat sur le reste des actions de Sun Art pour 1,8 Md EUR.

En novembre 2017, Alibaba avait rejoint l'alliance Auchan/RT-Mart en prenant une participation de 36% dans Sun Art Retail. Avec cette nouvelle acquisition, Alibaba poursuit sa stratégie « new retail » suivant la tendance « online to offline » (O2O). Pour Auchan, ce retrait se justifierait par une logique interne de redéploiement des activités d'Auchan à l'échelle mondiale dans le cadre du plan Auchan 2022.

Contrôlé jusqu'à présent par Auchan, Sun Art pouvait être considéré comme le premier employeur français en Chine, via son contrôle des enseignes Auchan et RT-Mart (d'origine taiwanaise). Avec près de 150 000 employés, Sun Art possède 486 magasins répartis dans 232 villes. Cette acquisition intervient après celle de 80% des activités de Carrefour Chine par Suning en juin 2019.

Ce recul peut également se lire dans un contexte plus large de recul de groupes étrangers devant les nouvelles habitudes de consommation propres au marché chinois, où le numérique joue notamment un rôle prépondérant (vente par le groupe allemand Metro de 80% de ses intérêts en Chine au groupe chinois Wumart en octobre 2019, cession par Tesco de la totalité de ses activités en Chine au conglomérat public China Ressources pour 305 M EUR en février 2020).

Semi-conducteurs : la NDRC reconnaît l'inefficacité et la fragmentation de l'industrie nationale de puces électroniques.

Lors d'une conférence de presse de la Commission nationale du développement et de la réforme (NDRC) le 20 octobre, Meng Wei, porte-parole de la NDRC, a indiqué que certaines entreprises se sont « aveuglément » investies dans des projets de puces électroniques, résultant en un « chaos » et un gaspillage de ressources.

Selon le site Qichacha, 13 000 entreprises se sont enregistrées comme produisant des semi-conducteurs cette année, anticipant un fort investissement du gouvernement dans cette industrie. En sus du plan Made in China 2025 fixant pour objectif de répondre aux deux tiers des besoins high-tech (y compris les semi-conducteurs) par une production domestique, le fonds d'investissement national pour l'industrie des circuits intégrés a investi 17,6 Mds EUR en 2014 et 25,8 Mds EUR en 2019. Pour autant, seuls 15,7% de la demande de semi-conducteurs en 2019 est satisfaite par une production indigène selon IC Insights. Selon la NDRC, les gouvernements locaux ont sous-estimé la difficulté de produire des semi-conducteurs, se lançant dans des projets malgré un manque d'expérience, de technologie et de talent. En un an, six projets de semi-conducteurs ont été abandonnés (Dekema à Nankin, Wuhan Hongxin Semiconductor Manufacturing qui n'a produit aucune puce malgré 1,9 Md EUR investis, Global Foundries, Dehuai Semiconductor, Guizhou Huaxintong Semiconductor Technology Co (une JV avec Qualcomm), Fujian Jin Hua).

Dans ce contexte, la NDRC a affirmé qu'elle coopérera avec d'autres ministères, fonds et banques de l'industrie financière afin de superviser plus étroitement les projets de production de semi-conducteurs. Elle a en outre identifié plusieurs axes pour remédier à la fragmentation actuelle parmi lesquels (1) le renforcement de la planification selon le principe de développement « concentrer les

sujets, concentrer les régions » (主体集中、区域集聚), (2) la mise en place des mécanismes de prévention et de sélection précoces (早梳理、早发现、早反馈、早处置) pour réduire les risques de projets non viables ou encore (3) la responsabilisation des parties prenantes, notamment les entreprises et institutions financières, selon le principe de « quiconque soutient le projet en est responsable » (谁支持、谁负责).

Ces aveux d'inefficacité témoignent d'une volonté de mieux maîtriser la politique de développement domestique de puces électroniques alors que la Chine tente de réduire sans succès sa dépendance aux produits américains. Une nouvelle vague massive de financements publics est attendue dans le cadre de la publication prochaine du quatorzième plan quinquennal.

Technologie quantique : Xi Jinping appelle à développer urgemment la recherche lors d'une session d'étude du Politburo.

Lors d'une session d'étude du Politburo sur les perspectives de recherche et d'application en technologie et sciences quantiques le 16 octobre, Xi Jinping a fortement encouragé le développement de la technologie quantique. Reflétant l'importance accordée à ce secteur, le quantique est la quatrième technologie à faire l'objet d'une session d'étude du 19ème politburo, après la numérisation de l'économie, l'intelligence artificielle et la blockchain. Xi Jinping a précisé que ce secteur était d'une grande « valeur stratégique », et que la technologie quantique est une « innovation technologique disruptive qui restructure le système technologique traditionnel et conduira à un nouveau cycle de révolution technologique et transformation industrielle ». Comme pour la plupart des technologies critiques (IA, blockchain, internet industriel...), la formation de talents de haut niveau est considérée comme une priorité et une coopération plus étroite entre industries, universités et instituts de recherche est favorisée.

La technologie quantique a connu un investissement de près d'1 Md USD en Chine au cours de la dernière décennie. Parmi ses diverses applications, la technologie quantique permettrait d'augmenter de manière exponentielle la vitesse de calcul, offrant ainsi un avantage technologique. En 2016, la Chine avait par ailleurs réalisé une percée technologique (tests de télécommunications entre le satellite artificiel Micius (墨子Mozi) et des installations au sol exploitant la téléportation quantique), ce qui pourrait également constituer une étape vers un système avancé de communications chiffrées. Comme pour d'autres technologies nouvelles de pointe, la Chine se montre également active dans la standardisation de technologies quantiques : elle est présidente du groupe de travail ISO/IEC sur les ordinateurs quantiques (WG14) ; et le premier standard en matière de calcul quantique avait été proposé par la Chine.

Dans le même temps, le 7 octobre, le Bureau de politique des sciences et technologies de la Maison Blanche avait lancé le site quantum.gov pour réunir la communauté quantique et publié le rapport « frontières quantiques » qui identifie les domaines clés de recherche quantique. S'il est peu probable que l'intervention de Xi Jinping lors de ce groupe de travail s'inscrive directement en réponse à cette initiative américaine (le gouvernement chinois visant dans tous les cas à se positionner très rapidement sur les technologies de pointe dans un effort de « leapfrog » technologique), ces efforts de développement de technologie quantique peuvent également être lus comme un élément supplémentaire s'inscrivant dans la rivalité technologique et les tensions sino-américaines. Dans la course à la « suprématie quantique », un projet chinois mené par Pan Jianwei (considéré comme le père de cette technologie en Chine) serait récemment parvenu à développer un ordinateur quantique capable de réaliser « un million de fois » plus de calculs que son rival américain, Sycamore, développé par Google. A ce stade, ces déclarations ne sont néanmoins pas encore vérifiées.



Retour au sommaire ([ici](#))



DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS

Prévention des risques : la Chine adopte sa première loi sur la biosécurité

La première loi chinoise sur la biosécurité a été adoptée par le Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire (ANP) le 17 octobre dernier et entrera en vigueur le 15 avril 2021. Cette loi affirme la part importante que la biosécurité joue dans le système de sécurité nationale et souligne le rôle moteur du PCC dans la préservation de la biosécurité nationale, montrant l'importance que les autorités chinoises attachent à cet enjeu.

La loi couvre sept domaines principaux : un système de prévention et de contrôle des risques de biosécurité, la prévention et le contrôle des émergences infectieuses majeures (santé humaine, mais aussi de la faune et de la flore), la prévention des risques liés au développement et à l'utilisation des biotechnologies, la sécurité des laboratoires de microbiologie pathogène, la sécurité des ressources génétiques humaines et biologiques, la prévention du bioterrorisme et le développement de capacités et compétences dans le domaine de la biosécurité.

Pour mémoire, la première version du projet de loi avait été examinée par l'ANP en octobre 2019. Après l'émergence du COVID-19 début 2020, la Chine a accéléré les procédures pour adopter une loi sur la biosécurité, priorité rappelée par le Président chinois XI Jinping le 14 février dernier.

[Lire la loi sur la biosécurité complète, en chinois](#)

Transport aérien : le trafic international en Chine est toujours fortement perturbé

Alors que le trafic domestique est revenu à la hauteur de celui de 2019, le trafic international reste très faible en Chine. Dans un point d'information récent, la CAAC annonçait que seulement 296 vols réguliers internationaux hebdomadaires ont été approuvés pour la saison aéronautique d'hiver (qui débute le 25 octobre), soit une [offre en baisse de près -97%](#) par rapport à la saison aéronautique d'hiver précédente 2019/2020.

Cette situation découle directement [de la notice de la CAAC datée du 4 juin 2020 sur les « ajustements des vols internationaux de passagers »](#) à travers laquelle la Chine a décidé de s'affranchir de l'application des accords bilatéraux de services aériens, en imposant de nombreuses limitations et dispositions dérogatoires à l'exercice habituel des droits de trafic des compagnies aériennes, au nom de la prévention face à l'importation de passagers infectés au COVID-19. Alors que cette réglementation était instaurée pour toute la saison aéronautique d'été (jusqu'au 24 octobre 2020), la CAAC a récemment informé les compagnies aériennes de la prolongation de cette politique tout au long de la saison aéronautique d'hiver (jusqu'au 27 mars 2021), sans indiquer les intentions chinoises pour les saisons ultérieures, ce qui n'est pas sans présenter des risques juridiques, commerciaux et de planification pour les transporteurs.

Pour rappel, dans son point n°7, cette réglementation chinoise établit un système de bonus/malus, conditionnant la continuité, la progression, ou la suspension de fréquences de vol au nombre de passagers testés positifs à l'entrée sur le territoire chinois : autorisation éventuelle d'effectuer un vol de plus par semaine si aucun cas positif n'a été détecté sur les vols pendant trois semaines consécutives ou, au contraire, suspension de la liaison, entre une à quatre semaines, en fonction du nombre de cas positifs au COVID-19 détectés à l'entrée en Chine. Ces malus constituent une menace permanente pour toutes les compagnies aériennes opérant des vols internationaux vers la Chine depuis le mois de juin, qui doivent assumer seules la responsabilité du contrôle sanitaire des passagers et les conséquences économiques de décisions de suspensions.

Ainsi, la CAAC a annoncé qu'à la date du 16 octobre, l'autorité a procédé à [70 notifications de suspension de vols](#), 29 concernant des opérations de compagnies aériennes chinoises et 41 pour les compagnies étrangères, soit un total de 132 vols annulés. A titre d'illustration, dans [un communiqué](#) du 19 octobre, China Southern annonçait la suspension de son vol hebdomadaire Paris-Canton pour une durée d'un mois à partir du 26 octobre 2020, tandis que dans le même temps ses opérations Amsterdam-Canton étaient déclarés suspendues pendant une semaine, à partir du 19 octobre. Ces décisions de la CAAC ont des conséquences importantes pour China Southern, qui draine un important trafic de correspondance sur ces routes. La compagnie cantonaise a précisé dans la foulée [la suspension subséquente de ses services pour tous les passagers en correspondance](#) à Amsterdam Schipol, au départ de pays africains, et à Paris Charles de Gaulle, au départ de huit pays (Argentine, Éthiopie, Guinée, Ghana, Inde, Sénégal, Serbie et Tanzanie). Les 19 et 20 octobre, la CAAC a poursuivi ses instructions, en notifiant des [suspensions variables pour un certain nombre de compagnies étrangères](#) : Ethiopian Airlines, Saudi Arabian Airlines, Vietnam Airlines et Mongolian Airlines.

Dans ce contexte, les autorités chinoises annonçaient [début septembre](#) une réouverture de l'accès en direct de l'aéroport de Pékin Capital (tous les vols étaient déroutés vers des points secondaires depuis le 22 mars dernier). Cette décision ne bénéficie dans les faits exclusivement aux compagnies chinoises (principalement à Air China, dans une moindre mesure à Hainan Airlines, voir *Brèves du SER*, semaine du 31 août 2020). Les autorités locales justifient cette inégalité de traitement en opposant aux demandes des compagnies étrangères une limitation des capacités d'accommodement des quarantaines pour les passagers entrants à Pékin Capital, fixée à [500 personnes par jour](#). A cet égard, Pékin se situe très en dessous de l'organisation des capacités d'accueil quotidiennes à Shanghai Pudong. Pour contourner ces restrictions d'accès, les compagnies aériennes européennes suivent l'exemple d'Air France qui a restauré une liaison hebdomadaire vers Pékin via Tianjin dès fin août, à l'image de KLM qui a ouvert la semaine dernière un vol hebdomadaire à destination de Pékin via Chengdu, ou Lufthansa, qui lance une opération similaire le 27 octobre, mais via Shenyang. Tous les passagers de ces vols entrants sont tenus d'effectuer une quarantaine de quatorze jours à leurs frais dans la ville étape, avant d'être autorisés à rejoindre Pékin.

Transport aérien : China Eastern reçoit 31 Mds CNY (3,9 Mds EUR) de liquidités provenant de divers fonds publics

China Eastern a [annoncé le 12 octobre dernier](#) avoir reçu 31 Mds CNY de liquidités destinés à renflouer la compagnie, frappée par des moindres bénéfices liés à la pandémie de COVID-19. Cette injection de capital provient d'entreprises d'Etat, parmi lesquels une filiale de China Life Insurance pour 11 Mds CNY, Shanghai Jiushi Group pour 10 Mds CNY, tandis que China Reform Holdings Corporation et China Tourism Group, deux entités publiques, verseront chacune 5 Mds CNY. Ces quatre nouveaux actionnaires représenteront ensemble 31,9% d'injection de nouveaux capitaux propres au sein de la compagnie. Si China Eastern reste évidemment dans le giron public, cette opération entraîne une diversification des types d'actionnaires. Pour rappel, en conséquence de la pandémie de COVID-19, China Eastern avait annoncé 25,129 Mds CNY de bénéfice d'exploitation au premier semestre 2020, soit une diminution de -57,25% en glissement annuel, avec une perte de bénéfice net de l'ordre de 8,542 Mds CNY. A l'inverse de ses deux principales concurrentes Air China et China Southern, les pertes de China Eastern se sont aggravées au cours du T2 2020 (-4,6 Mds CNY), plus importantes encore que lors du T1 2020 (-3,6 Mds CNY).

A cet égard, [des observateurs prédisent](#) que les compagnies chinoises devraient réduire les pertes et même engendrer des bénéfices à partir du T3 2020, grâce à la reprise du trafic intérieur revenu au niveau pré-épidémique, avec une tendance à la croissance en glissement annuel. Ces prévisions pourront être vérifiées à l'occasion de la publication trimestrielle des comptes fin octobre. Cette situation favorable des grandes compagnies d'Etat chinoises est aux antipodes de celle qui frappe les

compagnies étrangères, [pour lesquels IATA s'alarme](#) en indiquant que de nombreux transporteurs pourraient être à court de liquidités d'ici février 2021 sans nouveaux soutiens publics, faisant courir un risque de faillites en cascade.

Transports : les statistiques du transport de fret en août 2020 montrent l'atteinte d'un plateau

Selon les statistiques du Ministère des transports (MoT), le transport de fret semble s'être stabilisé depuis trois mois, à une moyenne de -9 % en glissement annuel.

Volumes de fret transportés en 2020 (et évolutions en glissement annuel)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Fret maritime (en M de tonnes)	758 (-2,6 %)	584 (-6,9 %)	734 (-2,6 %)	765 (+1,6 %)	807 (+2,0 %)	851 (+7,6 %)	854 (+9,8 %)	835 (+6,6 %)
<i>dont international</i> (en Mt)	345 (+2,2 %)	273 (-0,1 %)	317 (-0,4 %)	317 (+2,9 %)	332 (+1,2 %)	350 (+7,9 %)	363 (+10,2 %)	358 (+6,1 %)
(en M. de conteneurs EVP)	18,8 (-4,7 %)	12,4 (-17,2 %)	18,2 (-4,9 %)	18,3 (-5,1 %)	19,3 (-2,9 %)	20,1 (+1,9 %)	21,2 (+5,4 %)	21,4 (+7 %)
Fret ferroviaire (en Mt)	371 (-1,1 %)	322 (+5,7 %)	360 (+1,2 %)	334 (-2,6 %)	374 (+1,3 %)	387 (+6,9 %)	401 (+6,7 %)	392 (+6,2 %)
Fret routier (en Mt)	2 107 (-34 %)	827 (-51 %)	2 353 (-29 %)	2 905 (-18 %)	3 043 (-17 %)	3 085 (-14 %)	3 081 (-15 %)	3 253 (-13 %)
Total (en Mt)	3 236 (-25 %)	1 733 (-33 %)	3 447 (-22 %)	4 004 (-14 %)	4 224 (-13 %)	4 323 (-9 %)	4 336 (-9 %)	4 480 (-9 %)

Cette stabilité globale cache des disparités selon les modes de transport.

Ainsi, le transport maritime est en nette augmentation par rapport à l'année dernière. Cependant, la hausse du trafic exprimé en millions de tonnes – reflétant principalement le transport de matières premières – est moins nette en glissement annuel qu'au mois de juillet, semblant indiquer un progressif retour à la normale pour ce mode de transport. Le trafic de conteneurs équivalent-vingt-pieds (EVP) – c'est-à-dire le transport de produits manufacturés – continue quant à lui à progresser.

De même, le fret routier, conséquent en volume mais sur des trajets plus courts (trajet moyen de 1410 km par voies d'eau, 716 km par chemins de fer et 180 km par la route en 2018), demeure toujours déprimé en août mais se normalise lui aussi progressivement, avec une légère remontée vers les chiffres de l'année dernière.

[Lien les publications statistiques du MoT \(en chinois\)](#)

Aéronautique : visite du directeur de l'Administration de l'aviation civile de Chine chez COMAC

Le 15 octobre dernier, M. FENG Zhenglin, directeur de l'Administration de l'aviation civile de Chine (CAAC), s'est rendu en délégation à l'usine de COMAC à Shanghai Pudong, où il a pu faire le point avec M. HE Dongfeng, président et secrétaire du PCC de l'avionneur chinois. Après la visite fin août de M. XIAO Yaqing, ministre de l'industrie et des télécommunications (MIIT), il s'agit de la seconde visite de haut-rang en quelques semaines pour COMAC.



L'Administrateur de la CAAC a rappelé que les programmes d'aviation civile chinois constituaient une attention d'ordre présidentiel, la CAAC s'employant à définir les priorités du 14^{ème} plan quinquennal 2021-2025 en matière d'aviation civile, pour encourager les transporteurs aériens à soutenir les appareils du constructeur national en préparant une intégration graduelle dans leur flotte. Pour rappel COMAC mène simultanément trois programmes d'avion civile : production d'avions régionaux ARJ-21, certification du monocouloir C919, développement du projet de gros-porteur CRJ929 en coopération avec l'avionneur russe UAC. La CAAC souhaite que COMAC, vaste entreprise d'Etat, se rapproche des standards d'organisation de ses concurrents privés internationaux (verticalité de chaînes de production et internalisation de l'offre de services).

La [communication officielle de COMAC](#) fait implicitement allusion aux retards notoires des procédures de certification du C919, sans préciser que l'objectif de finalisation à mi-2021 ne pourrait manifestement pas être tenu (voir *Brèves du SER*, semaine du 12 octobre 2020). L'administrateur de la CAAC a souligné notamment la nécessité d'allouer à ces opérations de certification des ressources mutuelles, tant du côté du régulateur que de l'industriel. Rien n'a filtré en revanche sur les retards accumulés par le long-porteur sino-russe CRJ929 et les problèmes de divergences de gouvernance du programme, [avérées ou réelles](#), entre UAC et COMAC.

Environnement : lancement de la 7^{ème} édition du mois franco-chinois de l'environnement

La 7^{ème} édition du mois franco-chinois de l'environnement (MFCE) a été lancée le 17 octobre à l'occasion d'une cérémonie d'ouverture au musée des Sciences et de la Technologie de Chine en présence de Laurent Bili, Ambassadeur de France en Chine et Liu Ning, Directeur général adjoint de la conservation de la nature du Ministère de l'écologie et de l'environnement de Chine. La protection de la biodiversité a été le thème retenu pour cette édition. Une table-ronde organisée sur le thème « Quelle nature en ville ? », centrée sur la prise en compte de la biodiversité en milieu urbain, a fait intervenir trois personnalités chinoises, Zhao Dan, ingénieure senior à l'Institut de planification urbaine de Pékin ; LV Zhi, fondatrice du Centre de conservation de la nature Shanshui et Zhang Jie, directeur de l'École d'architecture et d'urbanisme de l'Université d'architecture de Pékin. Une centaine d'activités, expositions, conférences et webinaires seront menés jusqu'au 15 novembre dans treize villes chinoises ([voir la programmation](#)).

Pour mémoire, avec une première édition en 2014, le MFCE porte l'ambition d'aider à la prise de conscience et à la mobilisation collective sur l'environnement, en mettant à l'honneur des personnalités engagées et des initiatives innovantes, aussi bien chinoises que françaises.

Retour au sommaire ([ici](#))

ACTUALITES REGIONALES

Sud-Ouest : La croissance économique reste au-dessus de la moyenne nationale sur les trois premiers trimestres 2020.

Le [Sichuan](#), [Chongqing](#) et le [Yunnan](#) ont respectivement enregistré des taux de croissance de 2,4 %, 2,6 % et 2,7 % sur les neuf premiers mois de l'année, en glissement annuel, les situant nettement au-dessus de la croissance nationale sur la période (+0,7 %). Le [Guizhou](#) a connu une croissance plus importante, à +3,2 %, portée par le dynamisme du secteur primaire (+6,1 %), qui a par ailleurs tiré la croissance dans toute la région, compensant en partie le ralentissement des services. Le secteur secondaire a bien résisté à Chongqing (+3,9 %).

Chongqing : Ouverture d'un centre national de certification des fintechs.

L'[implantation à Chongqing de ce centre national](#) s'inscrit dans la stratégie 2019-2021 du Plan national de développement des *fintechs* et constitue une pièce du renforcement de l'environnement réglementaire du secteur, selon le vice-Gouverneur de la PBOC, qui était sur place pour l'inauguration. Le centre visera tant à l'intégrité qu'à l'entretien de l'innovation dans le secteur.

Hubei : le PIB de la province, la plus touchée par l'épidémie de Covid-19, chute de -10,4% sur les neuf premiers de l'année.

Selon le bureau des statistiques du Hubei, la croissance réelle dans la province a reculé de -10,4% sur les neufs premiers mois de l'année sous l'effet des mesures de confinement et de prévention de reprise de l'épidémie de Covid-19. Dans le détail, la valeur ajoutée dans l'industrie et les investissements en actifs fixes ont respectivement chuté de -11,3% et -33,9% en glissement annuel. Les ventes de détail accusent un repli de -27,4%. Le revenu disponible a chuté de -6,3% et -4,5% pour les habitants urbains et ruraux respectivement. Malgré une conjoncture très déprimée, le repli de la croissance sur la période de janvier à septembre est nettement moins prononcé qu'au seul premier trimestre (-39,2%), attestant d'une trajectoire de redressement.

Réalité virtuelle : 3^e conférence mondiale de la réalité virtuelle de Nanchang avec la participation du vice premier ministre Liu He.

Lors de son intervention à la 3^e édition de la conférence sur la réalité virtuelle de Nanchang le 19 octobre, Liu He a célébré le développement rapide de ce secteur dans le Jiangxi : le chiffre d'affaires combiné des entreprises du secteur aurait atteint 12 Mds CNY en 2019, soit le triple de 2018 et s'élèverait selon les estimations à 20 Mds CNY en 2020. Il a affirmé que la mise en œuvre de la stratégie de « double circulation » qui sera mise en œuvre dans le 14^e plan quinquennal se traduira par des opportunités pour le secteur de la réalité virtuelle. Liu He a fourni trois conseils au secteur : 1) accélérer la construction des « nouvelles infrastructures » qui seront le pilier du développement du secteur de la réalité virtuelle ; 2) promouvoir l'application de la réalité virtuelle dans les domaines de l'industrie, de la santé, de l'éducation, du divertissement et de la gestion urbaine et 3) approfondir la coopération internationale afin d'attirer davantage de talents et de ressources qui bénéficieront au développement du secteur.

Liu Qi, secrétaire du Parti du Jiangxi, a quant à lui cité la présence de 180 entreprises technologiques à Nanchang et le développement rapide de plusieurs entreprises locales du secteur de la réalité virtuelle comme Tellhow, Icesoptics, O-film ou Kmax. Huawei a annoncé en 2019 la création d'un centre de R&D à Nanchang, où Qualcomm dispose déjà d'un centre de recherche créé en coopération



avec l'entreprise chinoise de réalité virtuelle Shadowcreator. En collaboration avec plusieurs de ces sociétés, 13 universités du Jiangxi ont créé une « alliance pour l'enseignement du développement de l'industrie de la réalité virtuelle ». Liu Qi a affirmé avoir pour objectif la constitution d'un secteur de la réalité virtuelle de rang mondial dans la province.

[Lien vers le discours de Liu He \(en chinois\)](#)

Retour au sommaire ([ici](#))

HONG KONG et MACAO

Place financière : Ant Group, filiale du groupe Alibaba gérant le service de paiement en ligne Alipay, a reçu le 19 octobre l'autorisation du régulateur chinois CSRC (*China Securities Regulatory Commission*) pour se coter à la bourse de Hong Kong, ainsi que la décision favorable du régulateur boursier hongkongais SFC (*Securities and Futures Commission*). Ant Group proposera à la vente 3,3 Mds de titres à Hong Kong et Shanghai (1,67 Mds de titres sur chacune des bourses), qui représenteront 11% du total des actions en circulation post cotation. La double cotation de Ant Group pourrait atteindre 35 Mds USD, soit la plus importante jamais réalisée.

Politique de change : l'introduction en bourse d'Ant Group continue d'accroître la demande pour le dollar de Hong Kong. Depuis le mois d'avril, le HKD se maintient proche de son niveau maximum, et a franchi à plusieurs reprises la bande de fluctuation dans laquelle il évolue par rapport au dollar américain dans le cadre de l'ancrage (1 USD = 7,75/7,85). La HKMA a procédé à 77 interventions de change depuis le 21 avril, vendant 314 Mds HKD sur les marchés (achat de 40,5 Mds USD). Ses réserves de change ont atteint 453,3 Mds USD au 30 septembre 2020 (contre 449,8 Mds USD en août).

Aérien : Cathay Pacific engage un plan de restructuration chiffré à 284 M USD et annonce la suppression de 24% de ses effectifs : licenciement de 5 900 employés dont 5 300 basés à Hong Kong, et suppression de 2 600 postes non dotés actuellement. Sa filiale Cathay Dragon, qui dessert la Chine et la région asiatique, interrompt définitivement ses opérations le 21 octobre. La compagnie a enregistré 1,27 Mds USD de pertes au 1^{er} semestre 2020 et 99% de ses vols sont suspendus.

Endettement du secteur privé : selon la Banque des règlements Internationaux, la dette du secteur privé à Hong Kong (hors institutions financières) a atteint le montant record de 1 410 Mds USD au premier trimestre 2020, le niveau le plus élevé depuis le début de la tenue de statistiques en 1999, [en augmentation de +159% en 10 ans](#). Le ratio du service de la dette pour le secteur a atteint un niveau record de 29,8% à la fin du 1^{er} trimestre, le plus élevé des 32 économies suivies par la BRI. Ce ratio a presque doublé en dix ans (16,5%).

Chômage : le taux de chômage continue de progresser, atteignant à 6,4% sur la période de juillet à septembre (3 mois glissant), son plus haut niveau en 16 ans, contre 6,1% le mois précédent. Le taux de chômage dans le secteur du tourisme atteint 11,7% (contre 10,9% précédemment), et 15,2% en particulier dans la restauration (14,4% précédemment) et 10,9% dans la construction (11,1% auparavant).

Loi de sécurité nationale : l'Autorité Monétaire de Hong Kong (HKMA) a publié sur son site internet en septembre la mise à jour des [« FAQ » \(« Frequently Asked Questions »\) en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme](#), élaborées par l'Association des banques de Hong Kong. Les banques sont invitées à signaler leurs soupçons ou connaissances d'infractions à la loi sur la sécurité nationale, suivant la même procédure que pour le blanchiment d'argent ou le financement du terrorisme.



Covid-19 : le gouvernement hongkongais ajoute à partir du 26 octobre la France (et la Russie) à la liste des pays « à haut risque » en raison de leur situation sanitaire. Cette liste comprenait déjà l’Afrique du Sud, le Bangladesh, les Etats-Unis, l’Ethiopie, l’Inde, l’Indonésie, le Kazakhstan, le Népal, le Pakistan, les Philippines et le Royaume-Uni. Cette nouvelle classification implique de nouvelles obligations aux voyageurs en provenance de France, ou y ayant séjourné dans les 14 derniers jours avant leur arrivée à Hong Kong.

Retour au sommaire ([ici](#))

TAIWAN

Croissance de l'économie : le CIER revoit ses prévisions à la hausse pour 2020

Le *Chung-Hua Institution for Economic Research (CIER)*, un des principaux « thinktanks » taïwanais, [a revu ses prévisions de croissance à la hausse pour 2020 de 1,33% à 1,76%](#). Elles sont supérieures à celles récemment publiées par la DGBAS (1,56%) et la CBC (1,6%). Le CIER retient l'hypothèse d'une reprise en V de l'économie avec un taux de croissance de 0,78% au S1, de 2,77% au T3 et de 2,55% au T4. Cette résilience de l'économie s'explique principalement par la demande externe adressée aux entreprises de technologie pour le déploiement des infrastructures 5G et les appareils électroniques destinés à l'« économie à faible contact » (*low-contact economy*) ainsi que par des transferts d'activité résultant des tensions sino-américaines. Ses analyses indiquent que les exportations de biens et de services ont augmenté de 3,86% au T3 et progresseraient de 2,59% au T4 alors que les importations seraient stables. La contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB atteindrait ainsi 0,82 pb sur l'année. Les investissements du secteur privé suivraient une tendance haussière jusqu'à la fin de l'année, soutenue par le retour des entreprises taïwanaises et les investissements de l'industrie des TIC et des semi-conducteurs, alors que les dépenses des administrations publiques augmenteraient de 10,88% et les investissements des entreprises publiques de 26,39%. Il prévoit également un taux d'inflation de -0,20% (CPI) et un taux de chômage qui repasserait en dessous du seuil de 4% franchi au S1, à 3,99%, pour 2020.

Export : nouvelle hausse de la demande externe adressée à Taïwan au mois de septembre

[Pour le septième mois consécutif, Taïwan enregistre une hausse des commandes export](#), au mois de septembre 2020, entraînée par le secteur des TIC (tablettes, notebook, serveurs) : [le département des statistiques du MOEA](#) annonce ainsi une hausse des commandes de 9,9% par rapport à septembre 2019 à 50 Mds USD (dont 54% seront produites à l'étranger) et en progression de 10% par rapport à août 2020. Cette [hausse des commandes adressées à Taïwan provient principalement](#) des Etats-Unis (29,8% du total; +11,1%), de Chine et Hongkong (28,7%; +31,0%), d'ASEAN (8,7%; +8,8%) et du Japon (5,7%; +10,1%). Il y a en revanche une baisse sensible de la demande en provenance d'Europe (17,6%; -12,2%) notamment sur le secteur des télécommunications (-26,6%, soit - 1,5 Mds USD). Au cours des trois premiers trimestres de 2020, les commandes pour l'export atteignent 363,7 Mds USD, soit une progression de 4,2% par rapport à la même période en 2019.

IDE : point sur les investissements au cours des neuf premiers mois 2020

Selon [la commission des investissements du ministère de l'Economie](#), les investissements étrangers ont baissé, de janvier à septembre 2020, de -4,7% en nombre de projets et de -19,7% en valeur par rapport à la même période en 2019. Les 2 575 projets approuvés représentent un montant de 6,3 Mds USD, avec notamment [celui de la « GRP III Taiwan UK Ltd » approuvé en septembre](#) (investissement de 230 M USD dans « New Green Power Co »). Par ailleurs, 78 projets d'investissement en provenance de Chine continentale ont été approuvés pour un montant de 121,8 M USD. Si le nombre de projets d'investissement baisse de 27,1%, leur montant progresse de 39,6% par rapport à l'année passée. S'agissant des IDE sortants, 406 projets ont été recensés (hors Chine) pour un montant total de 6,7 Mds USD, soit une baisse de 15,4% en nombre et une augmentation de 23,4% en valeur, comparée à la même période de 2019. Pour ce qui concerne les investissements taïwanais en Chine, leur nombre baisse de 20,9% avec 352 demandes approuvées de janvier à septembre 2020, mais leur valeur augmente de 49,3% pour atteindre 4,2 Mds USD.



Renouvelables : le comité national de développement annonce la création d'un fonds de garantie

Le Comité National de Développement (NDC) a annoncé la création d'un fonds de garantie 10 Mds TWD (environ 354 M EUR) pour soutenir la création d'une filière industrielle de l'éolien offshore à Taiwan. Le NDC le financera à hauteur de 6 Mds TWD, le reliquat, 4 MdsTWD, sera proposé aux banques locales. Ce fonds devrait permettre de satisfaire les besoins en financement de projets à hauteur de 100 Mds TWD (3,44 Mds EUR) et soutenir la création d'une filière industrielle de l'éolien offshore. Il vise à encourager les banques locales à financer des projets dans le secteur des énergies renouvelables, en particulier dans l'éolien offshore, où elles n'ont, pour la plupart, que peu ou pas d'expérience. La majorité des investisseurs dans les projets éoliens offshore à Taiwan ont obtenu des garanties auprès d'agences de crédit export étrangères : Atradius (Pays-Bas), EKF (Danemark), GIEK (Suède), KfW (Allemagne), K-Sure (Corée du Sud), NEXI (Japon) et UK Export Finance (Royaume Uni). La mise en œuvre opérationnelle de ce fonds sera confiée à Taiwan Eximbank qui a vocation à devenir l'agence de crédit export de Taiwan et à soutenir le développement international des banques taïwanaises et des exportations de cette nouvelle filière après 2025. Pour être éligible à ce fonds, une banque devra en devenir actionnaire et son projet inclure un montant minimum de part locale. La garantie pourra couvrir jusqu'à 60% du financement.

Retour au sommaire ([ici](#))

MONGOLIE

Reprise de l'activité minière : 5 millions de tonnes de charbon exportées en septembre 2020

La reprise de l'activité minière mongole, couplée aux mesures permettant une accélération des livraisons de charbon à destination de la Chine (*Green gateway*), ont réussi à stimuler les exportations de charbon mongol en septembre, ces dernières cumulant à 5 millions de tonnes. La Mongolie a exporté 4,6 millions de tonnes de charbon en août, ce qui représentait déjà une hausse de l'ordre de 17,2% comparé au mois précédent. Toutefois, une diminution de 30,8% des exportations de charbon est à noter sur le premier semestre 2020 (19,8 millions de tonnes ayant été exportées), comparé à la même période en 2019. Sur les neuf premiers mois de l'année 2020, 96% exportations mongoles sont à destination de la Chine.

Mesure sociale : octroi de nouveaux prêts hypothécaires à 6%, subventionnés par la Banque centrale

Les banques commerciales ont commencé à émettre, dès le 12 octobre 2020, des prêts hypothécaires à prix réduit de 6% par an, contre 8% anciennement. Ces derniers sont subventionnés par la Banque de Mongolie. Cette mesure est destinée aux foyers dont les revenus varient entre 250 et 330 EUR par mois. Pour rappel, le taux d'intérêt moyen pour les prêts commerciaux classiques varie entre 17 et 19% au minimum.

Retour au sommaire ([ici](#))

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du S.E.R. (adresser les demandes à [pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : S.E.R. de Pékin et Service économique de Hong Kong, Service économique de Taipei

Adresse : N°60 Tianzelu, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique, district Chaoyang, 100600 PÈKIN – RPC, CP 100600

Rédigé par : Lennig Chalmel, Zilan Huang, Florent Geelhand de Merxem, Furui Ren, Kimberley Le Pape, Camille Paillard, Lianyi Xu, Dominique Grass, Maxime Sabourin, Odile Huang, Hugo Debroise

Revu par : David Karmouni, Antoine Moisson, Jean-Philippe Dufour, Valérie Liang-Champrenault, Alain Berder

Responsable de publication : Jean-Marc Fenet